



Le Creusot, le 19 novembre 2020

Communiqué de presse

Loyers : 700 000 € d'aides supplémentaires pour les entreprises de 0 à 10 salariés.

La communauté urbaine et la Région Bourgogne-Franche-Comté mobilisent 700 000 € supplémentaires, sous forme d'aide au loyer, pour soutenir en particulier les commerçants et les artisans qui subissent une fermeture administrative.

Devant la persistance de la crise sanitaire, le gouvernement a pris une nouvelle fois la décision de fermer administrativement les commerces dits « non essentiels ». En conséquence, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la communauté urbaine ont décidé de renforcer les aides aux entreprises de 0 à 10 salariés en abondant le Fonds régional des territoires par une enveloppe complémentaire. Cette nouvelle enveloppe atteint 700 000 €, dont 511 682 € apportés par la communauté urbaine et 188 318 € par la Région.

La délégation d'octroi par la Région permet à la communauté urbaine de financer les entreprises de son territoire qu'elle juge les plus prioritaires. Cette dernière a décidé d'accorder ces nouvelles aides sous forme d'aide au loyer, pour soutenir en particulier les commerçants et artisans.

Bénéficiaires. - Les demandes d'aides concerneront les établissements de 0 à 10 salariés (en équivalent temps plein) ayant subi une fermeture administrative d'au moins 25 jours à compter du 29 octobre 2020 minuit, date du nouveau confinement mis en place sur le territoire national par le gouvernement.

Contact presse

Anne-Catherine Dujardin
03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49
anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Caroline Battaglia
03 85 77 51 69
caroline.battaglia@creusot-montceau.org

Marie-Anaïs Fayard
03 85 77 51 27
marie-anais.fayard@creusot-montceau.org

Jennifer Lama
03 85 77 51 11
jennifer.lama@creusot-montceau.org

Montant maximal. - Le montant de l'aide allouée sera fonction du montant mensuel du loyer et plafonné à 500 €. Cette aide sera renouvelable une seule fois pour chaque bénéficiaire, selon les mêmes principes d'attribution, en cas de prolongation ou de renouvellement des fermetures administratives.

Modalités

A compter du vendredi 20 novembre, deux points d'accueil seront ouverts, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, pour accueillir les commerçants frappés de fermeture administrative et instruire les demandes de prise en charge de loyer :

- Château de la Verrerie au Creusot
- EBS : rue Saint-Eloi à Montceau

Pièces justificatives à fournir et documents à remplir

- RIB
- Copie de la quittance du mois précédent (les photos ne seront pas acceptées)
- Un formulaire sera à remplir pour permettre le mandatement, en indiquant les informations suivantes :
 - o Dénomination de l'entreprise, catégorie, adresse, numéro de téléphone, nom et prénom de la personne à contacter
 - o Numéro de SIRET
 - o Code NAP
 - o Attestation sur l'honneur attestant d'une fermeture administrative de plus de 25 jours, du respect des obligations à l'égard de la réglementation et précisant le montant du loyer hors charges

Demandes par voie dématérialisée

Les demandes pourront être faites par voie dématérialisée via notamment un formulaire téléchargeable à compter du 20 novembre sur le site internet de la communauté urbaine : www.creusot-montceau.org

En chiffres

Au total, les aides mobilisables sur le territoire communautaire s'élèvent à plus de 2,3 millions d'euros, dont près de 1,4 million de contribution de la communauté urbaine :

- o 37 500 € d'annulation de loyers
- o Plus de 1 million au titre du Fonds territorial
- o Près de 100 000 € dans le cadre du fonds d'avances remboursables
- o 200 000 € d'aides en investissement dans le cadre de son Règlement d'intervention en matière d'immobilier d'entreprise

S'informer sur les aides économiques

- par téléphone : 03 85 77 51 70
- par courriel : fondsterritorial@creusot-montceau.org

Contact presse

Anne-Catherine Dujardin
03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49
anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Marie-Anaïs Fayard
03 85 77 51 27
marie-anais.fayard@creusot-montceau.org

Caroline Battaglia
03 85 77 51 69
caroline.battaglia@creusot-montceau.org

Jennifer Lama
03 85 77 51 11
jennifer.lama@creusot-montceau.org